

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 14 septembre 2023

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-trois, le **14 septembre**, à **14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

18 août 2023

Membres présents :

Date de la réunion :

14 septembre 2023

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRE, Jacques BOUVIER, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Nicole JEANTHEAU, Cécilia NAUCHE, Régine VASSAUX

Suppléants :

José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN
Michèle AUGÉ suppléante de Gérard CHOPIN
Laurence BUCCELLI suppléante de Christophe THORIN
Gérard CHAUVEAU suppléant de Catherine LHERITIER
Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs :

Marie-Pierre BEAU a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE.
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA.
Claire GRANGER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU.
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER.
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Annick BARRE.
Karine MICHOT a donné pouvoir à Alain GOUTX.
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à François FROMET.
Vincent ROBIN a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE.

N°31.2023

Objet de la délibération :

**Personnel -
Création de postes -
Mise à jour du tableau
des effectifs à compter
du 15 septembre 2023**

Membres titulaires excusés : Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Gérard CHOPIN, Marie-Agnès FERET, Corinne GARCIA, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Catherine LHERITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Christophe THORIN

Cécilia NAUCHE a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG 41) que l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil d'Administration du CDG 41 de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services de l'Établissement.

Dans ce cadre, le Président propose les **créations** de postes suivantes, à compter du **15 septembre 2023** :

➤ Filière administrative :

- 3 postes à temps complet aux grades suivants : adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2^e classe et rédacteur, dans le cadre du départ, prévu le 15 octobre 2023, de l'assistante de direction affectée au pôle Missions internes.

À noter qu'en fonction du profil recruté, les postes non pourvus au sein du pôle Missions internes seront supprimés.

➤ Filière médico-sociale :

- 1 poste de médecin hors classe à temps non complet à raison de 7/35^e dans le cadre du recrutement d'un médecin au sein du pôle Santé au Travail.

Considérant le contexte particulier lié aux difficultés générales de recrutement pouvant être rencontrées pour trouver des profils adaptés, le Président précise que les emplois pourront être pourvus par des agents contractuels pour faire face à une vacance d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

VU le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- **d'approuver la création** des postes suivants, à compter du 15 septembre 2023 :
 - 1 poste d'adjoint administratif à temps complet,
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe à temps complet,
 - 1 poste de rédacteur à temps complet,
 - 1 poste de médecin hors classe à temps non complet (7/35^e),
- **d'approuver** la mise à jour du tableau des effectifs figurant en **annexe**, à compter du 15 septembre 2023,
- **d'autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer tous les actes et pièces relatifs à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : *18/09/2023*
Exécutoire le : *18/09/2023*

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte.

Le Président

Eric Martellière
Eric MARTELLIERE



Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 14 septembre 2023

Le Président,

Eric Martellière
Eric MARTELLIERE



